

MENU SCOLAIRE

PRESENCE DES ALLERGENES IDENTIFIES

Affichage suivant le décret n° 2015-447 du 17 avril 2015 relatif à l'information des consommateurs sur les allergènes.

La collectivité n'est pas en mesure de diffuser les allergènes autres que ceux à déclaration obligatoire.

SEMAINE 22	TYPE	PLAT	Anhydrides sulfureux et Sulfites	Arachide et produits à base d'arachides	Crustacés et produit à base de crustacés	Céleri et produits à base de céleri	Céréales contenant du Gluten	Fruits à coque - Amande Noisette Noix Pistache	Graines de Sésame et produits à base de sésame	Lait et produits à base de lait	Lupin et produits à base de lupin	Mollusques et produits à base de mollusques	Moutarde et produits à base de moutarde	Oeuf et produits à base d'oeufs	Poisson et produits à base de poissons	Soja et produits à base de soja	
Lundi 28 Mai 2018	DEJEUNER	Salade de pommes de terre															
		Poisson pané					X									X	
		Courgettes aux oignons															
		Yaourt								X							
		Flûte					X										
Mardi 29 Mai 2018	DEJEUNER	Salade de tomates et de maïs															
		Ailes et pilons de poulet															
		Omelette*								X					X		
		Blé aux petits légumes				X	X			X							
		Gouda								X							
		Compote pomme															
Mercredi 30 Mai 2018	DEJEUNER	Salade verte à l'Emmental								X							
		Pavé de poisson à la sauce tomate	X				X									X	
		Printanière de légumes								X							
		Pêche jaune															
	GOUTER	Flûte					X										
		Bâton de chocolat															
	REPAS PIQUE NIQUE	Compote berlingot															
		Flûte					X										
		Sandwich poulet mayonnaise	X				X			X			X	X			X
		Sandwich thon mayonnaise*	X				X			X			X	X		X	X
		Chips 30g															
		Emmental									X						
		Briquette de lait chocolaté									X						
Jeudi 31 Mai 2018	DEJEUNER	Pastèque															
		Rôti de porc à la dijonnaise	X				X			X			X				
		Nuggets de blé				X	X										
		Haricots verts persillés									X						
		Petit suisse									X						
		Pain de miel artisanal					X										
		Flûte					X										
Vendredi 1 Juin 2018	DEJEUNER	Salade de riz														X	
		Goulash de boeuf	X				X										
		Acras de morue*					X									X	
		Carottes persillées de St Jory									X						
		Vache qui rit									X						
		Banane															
		Flûte					X										

MERCREDI :
Les inscriptions aux repas sont effectuées auprès de l'ALSH. Veuillez vous en rapprocher pour connaître le type de menus commandé.

Toutes les crudités ou salades composées fabriquées dans nos cuisines centrales ne sont pas assaisonnées. L'assaisonnement est effectué sur chaque restaurant avec de la vinaigrette maison composée d'huile, de sel, de vinaigre et de moutarde. Contenant les allergènes **Moutarde, Anhydrides sulfureux et Sulfites.**

*Substitut sans viande.
Rappel : le contenu des menus n'est pas contractuel et des modifications peuvent être effectuées.
Les plats sont susceptibles de contenir des traces d'allergènes.

